

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 31 MAI 2018

## Procès-Verbal

Le 31 mai 2018 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Brigitte GUILLAUME a été désignée secrétaire de séance.

Elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Gérard SANCIAUT, Patricia FRAISSE, Lydie KACZMAREK et Yannicka GRZESKIEWICZ qui ont donné pouvoir.

Il a été donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour :

- Présentation du rapport de l'Adhume : profil énergétique du patrimoine communal
- Affaires Financières et Travaux :
  - Intégration de la voirie du lotissement Peyragrosse dans le domaine public,
  - Fixation des durées d'amortissement.
  - Création de trois CEC
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences
  - Subventions exceptionnelles : sorties scolaires
  - Don d'une carte d'abonnement famille à la médiathèque pour la tombola de l'école Anatole France
  - Création d'un emploi temporaire sur remplacement en congé longue maladie.
- Questions diverses
  - Dates du Conseil Municipal 2<sup>ème</sup> semestre 2018
  - Subvention allouée à la paroisse pour le chauffage
  - Participation demandée aux locataires

- **Présentation du rapport de l'Adhume : profil énergétique du patrimoine communal**

Une étude a été menée par l'Adhume sur la consommation énergétique de la commune (bâtiments et éclairage public). Des pistes d'économies sont proposés notamment sur l'éclairage public et sur l'école et le complexe sportif qui sont les deux sites qui sont les plus énergivores.

- **Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire**

- Station d'épuration :

Les travaux se terminent, les barrières ne seront peut-être pas posées pour l'inauguration car l'artisan qui doit les installer a eu des problèmes d'approvisionnement en bois.

Rappel : l'inauguration aura lieu le samedi 9 juin à 11h en présence du Sous-Préfet, du député André CHASSAIGNE et des Sénateurs Éric Gold et Jacques Bernard MAGNER.

- Le broyage des bas-côtés et la tonte vont bon train.
- La rénovation du square du poilu avance normalement.
- Des jardinières vont être mises en place dans les rétrécissements rues du Trésor et des Marzelles comme prévu lors de la réfection des rues.
  
- Voirie : effectuée par EUROVIA
  - Chemin de la Croix de Bois bien avancé.
  - La partie nord de la rue de Montgacon va être commencée prochainement.
- Les peupliers, plantés il y a 20 ans, des sectionaux de Sanat ont été coupés et enlevés, il y avait un peu plus de 400 m<sup>3</sup> de bois. La commission de l'exécutif souhaite que l'on replante. On attend une réponse du CENA (Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne) pour ceux de Pont Picot en zone NATURA 2000.
  
- Intégration dans le domaine public de la voirie du lotissement Peyragrosse aux Fourniers

Dans le cadre de la création du lotissement situé Chemin du Débas au lieu-dit « les Fourniers » les propriétaires ont sollicité la commune pour le classement de la voirie et des réseaux dans le domaine public communal. Il s'agit des parcelles cadastrées section AP n°100,99, 98, 97, 111, 110, 109, 107, 108, 95, 92 pour une surface totale de 1875m<sup>2</sup>.

Après consultation des concessionnaires (Orange, SEMERAP et SIEG), il est établi que les travaux ont été réalisés conformément aux normes et préconisations en vigueur.

Il est donc proposé d'intégrer la voirie de ce lotissement au domaine public communal.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Décision modificative n°1

Suite à la demande de Mme la Trésorière il convient régulariser la somme de 1251,72€ par une opération d'ordre.

Cette opération sera « blanche » d'un point de vue budgétaire. Il ne s'agit que d'ouvrir une ligne qui n'avait pas été ouverte au budget primitif.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Amortissements :

Jusqu'à aujourd'hui, la commune de Maringues n'avait pas de délibération fixant les durées des amortissements.

Il a été décidé en accord avec la Trésorerie de Luzillat de délibérer sur celles-ci.

Elles seront les suivantes :

- Frais d'études non suivies de réalisation : 5 ans
- Subvention d'équipements : 15 ans
- **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Création de 3 CEC (Contrat emploi compétence) : 1 aux services techniques et 2 à l'école :**

Au dernier Conseil nous nous sommes vu accorder 3 CEC, contrats qui remplacent les contrats d'avenir. Nous en avons demandé 3 de plus à pôle emploi.

1 serait affecté aux services techniques pour des travaux de peinture routière à partir de mi-juin et deux à l'école pour la cantine et du ménage à partir de fin août.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Commission Affaires scolaires et Cadre de vie : Marianne ALZAIX –Adjoint**
  - Subvention exceptionnelle pour les sorties de fin d'année du groupe scolaire A France

L'école Anatole France organise pour la fin de l'année scolaire 3 sorties pour l'ensemble de ses élèves.

- Le vendredi 28 mai : 6 classes (146 élèves) iront au château de Murol,
- Le vendredi 8 juin : 2 classes (42 élèves) iront à Paléopolis
- Le vendredi 22 juin : 5 classes (91 élèves) iront à Vulcania.

Le budget prévisionnel est de 4 684€. Le Conseil Municipal propose de leur accorder une subvention de 1600 €

Pour mémoire en 2017, il leur avait été accordé une subvention de 1500€ pour un budget de sorties de 4165€

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Création d'un emploi contractuel pour le remplacement d'un agent en congé longue durée :

Un agent de l'école est en congé longue maladie et donc indisponible pour plusieurs mois. Pour assurer le bon fonctionnement du service il convient de recruter un agent pour assurer son remplacement.

La durée du contrat sera calée sur la durée des arrêts maladie.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- Le 7 juin à l'école : exposition des travaux réalisés par les enfants en TAP
- Le 30 juin : fête de l'école
- La commission ad hoc s'est réunie pour faire une réunion de présentation sur le futur projet de l'école.

- **Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint**

- Bulletin : 20 pages avec une très belle double page sur la rénovation du poilu.

Il devrait être livré dans les boîtes aux lettres fin juin.

- Panneau : il fonctionne bien même s'il faut mettre au point l'affichage le plus adapté (couleur de police et fond d'écran)

Une formation a été organisée de l'ensemble des membres de la commission à l'utilisation du logiciel.

- **Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe**

Salle d'exposition :

- du 28 mai au 16 juin Photos de Thibault Feuillade.

Thibault est décédé l'an dernier et ses copains ont voulu lui rendre un hommage en organisant cette expo. Il y aura un vernissage vendredi 1<sup>er</sup> juin à 19h.

- Du 18 juin au 7 juillet peinture avec Patrice Bailly et Christine Foncel.
- Médiathèque numérique :

Jeudi prochain la médiathèque départementale organisera une formation sur le numérique aux agents et aux bénévoles de la médiathèque. Ce service pourra être mis en place pour le 1<sup>er</sup> septembre en même temps que le changement d'horaires

Les abonnés pourront s'inscrire sur le site internet de la médiathèque numérique du puy de dôme, ensuite c'est la médiathèque qui validera.

4 ressources documentaires :

-les livres qui pourront être téléchargés sur des liseuses, tablettes, ordinateurs et même les téléphones (durée limitée)

-musique (accès à un catalogue)

-vidéo (films, séries documentaires)

-de l'autoformation.

Nous aurons aussi la possibilité d'avoir des tablettes pour que les abonnés puissent essayer ce nouveau service.

- Art dans la rue du 30 juin.

Nous allons faire un planning comme pour la fête pour les différentes tâches (affiches, affichettes, montage et démontages des barnums etc.)

- Don d'une carte de médiathèque « famille » pour la tombola de l'école A France

Comme l'année précédente et dans le cadre de la tombola organisée le 30 juin 2018 par le groupe scolaire Anatole France, la Commune a décidé d'offrir une carte d'abonnement Famille à la Médiathèque de Maringues.

Celle-ci sera d'une valeur de 23€ ou 32 € selon que le gagnant est ou non Maringois.

#### **Délibération adoptée à l'unanimité**

- **Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLERE – Adjoint**

## A venir

- Samedi 2 juin méchoui de l'association Jean Jaurès sur les bords de Morge.
- Dimanche 10 juin vide greniers de la société Jeanne d'Arc au parc Bayard.
- Samedi 16 et dimanche 17 juin fête du pain des amis de la forge à Vensat.
- Dimanche 17 juin tournoi de badminton salle Uranus organisé par la société Pro Patria.
- Samedi 23 journée portes ouvertes de l'APLUM sur le terrain d'ULM.
- Dimanche 24 juin Démonstration de gymnastique par la Pro-Patria, salle Uranus.
- Samedi 30 juin concours de peinture et marché artisanal ☞ Yolande

## ☞ SPORTS ET ASSOCIATIONS

- Vendredi dernier avec Yolande et Robert nous avons assisté à la remise des ceintures du Judo. C'est un club dynamique et qui pour la première année a obtenu de bons résultats autant sur le plan collectif qu'individuel.
- La rénovation des vestiaires Uranus est terminée (plaques de faux plafonds, peinture).

## ☞ SOLIDARITE.

- Distribution samedi 25 mai d'une petite plante (kalanchoé) à toutes les résidentes de l'ombelle à l'occasion de la fête des mères, cette année les 110 pots ont été commandé chez Limagne Nature.
- Le spectacle et le traiteur sont réservés pour le repas des aînés le 15 décembre.

- Commission Animation – Pour Gérard SANCIAUT – Adjoint

## REUNION CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES le 24 mai 2018

Ordre du jour de la réunion du conseil municipal des enfants était le suivant:

- Le projet du skate Park
- Animation fête annuelle
- Le programme de la fête annuelle
- Questions diverses

## LE PROJET DU SKATE PARK :

L'exécutif du conseil municipal avec Mr le Maire ont visité plusieurs installations sur le département : le skate Park à Clermont Ferrand – stade Philippe Marcombes, le Skate Park de Cournon – plan de jeux au Plan d'Eau

Après ces visites notre choix se porterait sur une installation béton qui, bien que plus onéreuse présente des avantages :

- Le bruit qui est atténué
- La sécurité
- L'entretien.

Nous avons pris contact avec un maître d'œuvre car la construction se fera sur place.

Nous partirons sur 3 modules.

## **LA FÊTE ANNUELLE :**

### ***Le programme :***

#### **VENDREDI SOIR**

- 20h30 : défilé costumé avec les Enfants de La Limagne et les Pompiers de Maringues. Départ du square Hofgeismar.
- 21h15 : spectacle sous la halle avec le groupe "Feu de camp" qui présente un concert Karaoké pour enfants et adultes.  
Deux animateurs autour d'un feu de camp font participer le public à un karaoké diffusé sur un écran géant ; ils reprennent des chansons connues.

#### **SAMEDI**

Toute la journée, en centre-ville, vide grenier.

A partir de 19 heures : repas place de la mairie : menu à finaliser mais peut être Paëlla.

21h30 : spectacle "Summer hits" avec les plus grands tubes de l'été : 4 danseuses et 1 chanteuse avec changement de costume à chaque tableau.

#### **DIMANCHE**

- 10h30 : défilé de vélos décorés peut être sur un thème
- 11H00 : apéritif offert par la municipalité.
- 15h30 : défilé de chars sur le thème villes, régions, pays ensoleillés
- 21h00 : feu d'artifice
- 

## **L'AVENIR DE L'ECOLE ANATOLE FRANCE :**

Le conseil municipal a mis en place une commission avec des élus, des enseignants et des parents d'élèves afin d'étudier dans un premier temps s'il est préférable de rénover les bâtiments existants ou de construire une nouvelle école dans un lieu différent.

## **LE CIRQUE BIDON :**

Le cirque Bidon sera présent à Maringues du 29 Mai au 07 juin Place du Foirail.

- **Questions diverses – Monsieur le Maire**

- Date des conseils de 2<sup>nd</sup> semestre 2018 :
  - 26 juillet à 19h30
  - 27 septembre à 19h30
  - 25 octobre à 19h30
  - 6 décembre à 19h30
- Subvention paroisse pour le chauffage

Comme chaque année une subvention est allouée à la paroisse pour l'achat de combustible pour le chauffage de l'Eglise, il est proposé de rester sur un montant identique à 2016 et 2017 soit 800 €.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

- Participation des locataires pour le chauffage

Il est proposé de fixer la participation au même taux que l'année précédente soit entre 950 € et 1080 € selon la taille des appartements.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

- Invitation à la réunion de lancement du PLUi par la communauté de communes dans les chemises
- ER GALIS : Le bail a pris fin le 31 mai, il faudra relouer les locaux
- Association des tanneries : le bâtiment sera sans doute cédé à la commune car l'association qui le gère n'a pas de ressources pour l'entretenir.

°-°-°-°-°-°

**La séance est levée à 21h**